

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 17 avril 2023**

L'an deux mille vingt et trois, le 17 du mois d'avril à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 11 avril 2023.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, Anne DUNAN, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Raphael BENOIT, Sylvie BIRABEN.

**ABSENTS EXCUSES**

Anne Laure Jean Baptiste procuration à Raphael BENOIT  
Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN  
Laura LAVILANIE  
Jean-Baptiste GRANGE  
Jean Philippe DELARUE  
Jean-Laurent PEREZ

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Stéphane AUZERAL est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **27 mars 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **27 mars 2023** est approuvé à l'unanimité.

**AVENANT POUR LA REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR  
D'ASSAINISSEMENT**

**(47-2023)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°63-2022 du 30 mai 2022, le conseil municipal avait attribué le marché pour la révision du schéma directeur d'assainissement au bureau d'études de Prima Ingénierie. Le montant de l'offre s'élevait à 40 741,25€ HT.

Lors d'une réunion de présentation et de lancement il a été prévu d'augmenter le nombre de points de mesure pour la campagne nappe haute afin de sectoriser plus finement le réseau. Cela représente une plus-value de 710€ HT sur le devis initial, ce qui porte le montant de l'avenant à 41 451,25€ HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De valider l'avenant n°1 portant le nouveau montant à 41 451,25€ HT.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau